

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 AVRIL 2014

Absents :

Jean-Louis Vray (pouvoir à Alain Limousin)
Isabelle Delorme (pouvoir à Alain Limousin)

Secrétaires : Pierre Crépinge et Christine Magaud.

Approbation du compte rendu des séances des 28 février 2014 et 28 mars 2014

BUDGETS PRIMITIFS 2014

Budget Lotissement La Chana

*Fonctionnement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 325 211 €

*Investissement : la section est en sur-équilibre (excédent prévu de 76 777 €)

Les principales dépenses correspondent au remboursement de la dette.

La principale recette provient de la vente du lot restant pour la somme de 29 775 €.

L'importance des chiffres de ce budget vient surtout de la comptabilisation des stocks.

Le Budget Primitif 2014 du Lotissement La Chana est adopté à l'unanimité

Budget Péri-scolaire

* Fonctionnement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 80 881 € (avec une subvention d'équilibre de la Commune de 22 021 €). A noter qu'à compter de 2014, les dépenses se référant aux heures d'activités suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires sont incluses dans ce budget.

* Investissement : aucune opération n'est votée sur cette section.

Le Budget Primitif 2014 du Service « Péri-scolaire » est voté à l'unanimité.

Budget Commune (chiffres TTC)

* Fonctionnement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 990 935 €

A noter que les dotations de l'état ont été maintenues dans leur ensemble.

* Investissement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 1 044 488 €

Les principaux travaux prévus sont :

-extension de la salle du Foyer Rural

-voirie communale et rurale 2014

-éclairage du terrain de foot

-réfection tennis

-place de l'église (fin du projet)

et divers : achat de mobilier pour école, de matériels divers, de panneaux d'affichage ...

Aucun emprunt n'est prévu pour financer ces travaux d'investissement.

Vote des taux d'imposition 2014 :

Les taux communaux 2014 suivants sont votés par le Conseil (vote à bulletins secrets) :

- Taxe d'habitation : 9.11% (contre 9.04% en 2013, soit une augmentation de 0.8%)
- Foncier Bâti : 16.71% (contre 16.58% en 2013 soit une augmentation de 0.8%)
- Foncier Non Bâti : 46.94% (contre 46.58% en 2013 soit une augmentation de 0.8%)

Ces différentes augmentations génèrent une ressource supplémentaire de 2 170 €.

Subventions votées :

Pupilles Enseignement Public : 150 €

Voyages Collège Public St Bonnet : 500 € (à définir suivant les demandes)

Voyages Collège St Joseph St Bonnet : à définir ultérieurement

Union Musicale de Périgneux : 300 €

Secours Populaire : 400 €

Ass pour Don Sang : 100 €

Amicale des Pompiers : 100 €

Sou des Ecoles de Luriecq : 300 €

Football Club Luriecq : 500 €

Ligue de l'enseignement : 200 €

Le Budget Primitif 2014 de la Commune est voté à l'unanimité.

ELECTIONS EUROPEENNES

Elles auront lieu le dimanche 25 mai prochain, le planning est établi.

CEREMONIE DU 8 MAI

Elle aura lieu le jeudi 8 mai prochain à 11h30.

COMPTES RENDUS DE REUNIONS :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ST BONNET LE CHATEAU

Réunion du 24 avril pour l'élection du Président : 3 candidats. Yvan MAYET est élu au second tour avec 19 voix.

L'élection des Vice-présidents aura lieu le mardi 29 avril 2014.

OFFICE DU TOURISME

Organisation d'une manifestation multi-sport, le samedi 5 juillet 2014, empruntant des chemins et sentiers de la Commune qui devra prendre un arrêté de voirie pour cette dernière.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA CITRE A LA MARE

Un comité syndical a eu lieu le 14 avril dernier, Serge VRAY (Maire de Chenereilles) a été élu Président, deux vice-présidents ont été élus : Alain LIMOUSIN (Maire de Luriecq) et André SOULIER (Adjoint de Marols).

Les délégués des différentes commissions internes ont été également votés, lors de cette même réunion.

ADTHF

Deux délégués sont nommés : Christine MAGAUD et Cédric BONHOMME.

La prochaine manifestation de l'Aventure du Rail est fixée au 28 juin 2014. La Commune de Luriecq accueillera le repas comme l'année dernière.

TRAVAUX EN COURS

FOYER RURAL

Les plans ont été modifiés, à la suite des observations émises par les services de l'A.B.F., l'appel d'offres sera lancé début mai, le démarrage des travaux débutera probablement en septembre, pour une durée de 5 mois.

TENNIS

La réfection du terrain de tennis est pratiquement terminée, il restera à déterminer le mode de fonctionnement (régie...) la commission va se réunir rapidement.

TERRAIN DE FOOTBALL

Les travaux d'éclairage débuteront le 19 mai.

P.L.U.

Une réunion va être programmée prochainement avec le bureau d'études afin de poursuivre le projet.

Le plan de boisement effectué et pris en charge par les services du Conseil général sera réalisé courant 2014.

QUESTIONS DIVERSES

- **URBANISME**

La question se pose pour une extension du réseau électrique sur le secteur du Patural. Le Maire doit se renseigner pour plus de précision auprès des services de la D.D.T. avant décision.

- **INDEMNITE PERCEPTEUR**

Une délibération est prise pour l'instauration des indemnités du Percepteur de Saint Bonnet le Château, il a été décidé que cette dernière soit attribuée à hauteur de 100 %.

- **D.I.A. ROUSSON / DADAT**

La Commune ne préempte pas.

- **JEUX INTERVILLAGE DU 5 JUILLET 2014**

Ces jeux seront organisés sur la Commune de Chenereilles.

- **LOCATION SALLE ASSOCIATION « Jardin malin »**

Le Conseil municipal décide d'accorder la salle de l'ancienne cantine au tarif habituel des associations pour des cours de jardinage (associations « Jardin malin »)

La prochaine réunion du Conseil municipal est fixée au 23 mai 2014.